



WWF European Policy Office

123 rue du Commerce
1000 Brussels
Belgium

Ester Asin, Director
Mobile: 0479671598
easin@wwf.eu
www.wwf.eu

Mr Janusz Wojciechowski
Commissioner for Agriculture
European Commission

CC: Wolfgang Burtscher, Director General for Agriculture and Rural Development.

10 December 2021

Re: Lack of transparency in design of CAP strategic plans – the case of Wallonia-Belgium

Dear Commissioner,

I am writing to share with you the deep concern of organic and environmental organisations as regards the involvement of stakeholders in the design of CAP strategic plans, with a particular focus on the case of Wallonia (Belgium).

Attached to this letter you will find the letter co-signed by six organisations (UNAB, Natagora, IEW, WWF-Belgique, Nature et Progrès, Greenpeace-Belgium) who have been very closely involved in the design of CAP strategic plans in this region, particularly in the earlier preparatory stages, but who now being kept completely in the dark by the Ministry of Agriculture.

The exclusion of civil society in such a critical part of the process, when the main decisions on how public money from the CAP is going to be spent are being made, is unacceptable. Therefore, and given your duty to oversee the CAP implementation in all Member States, we bring it directly to your attention as Commissioner for Agriculture.

With just a few weeks left until the deadline for submission of CAP strategic plans, these organisations have not received since May 2021 any written information from the competent authorities on the latest content of the Wallonian CAP strategic plan, or on the process that will lead to its finalisation. It is very likely that there will not be any opportunity for these organisations to provide feedback on the full content of the plan.

Unfortunately, this situation is not an exception. As recently exposed publicly in reports produced by IFOAM Organics Europe¹ and by WWF, Birdlife Europe and the European

¹ IFOAM Organics Europe (2021) [The ambition gap](#)



Environmental Bureau (EEB)², there are severe shortcomings in many EU Member States in terms of participation and quality of content of the draft CAP strategic plans that will soon be submitted to the European Commission.

Commissioner, as you know well, there are sufficient provisions in the recently published CAP strategic plans regulation (Regulation (EU) 2021/2115 of 2 December 2021) to challenge Member States for not involving partners effectively in the drawing up of CAP Strategic Plans (Art. 106). Such poor participation could lead to strategic plans with low societal legitimacy, failing the European Green Deal and going against the principle underpinning this whole CAP reform: an increased ambition with regard to environmental and climate-related objectives.

We count on your engagement, and that of your services, to ensure that the European Commission reviews all CAP strategic plans critically on these aspects and that you take firm action on the countries not respecting these requirements.

Best regards,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Asin', is written over a horizontal line.

Ester Asin

Director

WWF European Policy Office

ANNEX: Letter from Belgian organisations to the competent authorities.

² BirdLife Europe, European Environmental Bureau (EEB) and WWF European Policy Office (2021). [Will CAP eco-schemes be worth their name?](#)



A : **Monsieur Willy Borsus**

Vice-Président de la Wallonie, Ministre de l'Economie, du Commerce Extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du Territoire, de l'IFAPME et des Centres de Compétence

Cc : **Elio di Rupo**

Ministre-Président

Céline Tellier

Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être Animal

Urgent

Concerne : Partage de la proposition de plan stratégique PAC wallon aux parties prenantes des réunions techniques sur la préparation de la PAC post-2020

Monsieur le Vice-Président,

C'est avec regret et inquiétude que nous constatons qu'en cette date du 2 décembre 2021, à quelques jours seulement de l'échéance du 31 décembre de remise des plans stratégiques PAC à la Commission, les parties prenantes des réunions techniques sur l'élaboration de la PAC post-2020, en ce compris l'UNAB et les associations environnementales, n'ont reçu ni retour ni information de la part de l'autorité compétente concernant le plan stratégique PAC élaboré à la suite de ces travaux¹.

C'est pourquoi nous vous adressons une ultime demande de partage, qui permettrait de rétablir la transparence perdue depuis mai 2021 dans le processus de concertation, et de restaurer la confiance et le dialogue nécessaires entre tous les acteurs du secteur agricole, les associations environnementales et le gouvernement, pour mener à bien et à son terme le projet de réforme de la PAC en cours. Le secteur agricole fait face à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux colossaux pour lesquels nous ne pourrions trouver de solutions qu'en renforçant les liens entre acteurs agricoles et citoyens. Le mutisme actuel ne sert qu'à creuser l'écart entre certains syndicats agricoles et le reste de la société, à l'heure où, face aux multiples difficultés rencontrées par la Région, l'unité, le dialogue et la solidarité sont plus que jamais de mise. Les effets d'une telle division, hélas alimentée par la dynamique actuelle du gouvernement sur ce dossier, risquent de se faire ressentir pendant de nombreuses années.

Face à cet état de fait, l'UNAB et les parties prenantes environnementales du processus PAC wallon s'unissent pour demander le partage immédiat du plan stratégique PAC actuel élaboré suite aux travaux de concertation. Nous nous basons sur les éléments suivants :

¹ voir aussi notre évaluation à mi-mandat concernant la PAC: <https://www.iew.be/le-bulletin-du-gouvernement-de-wallonie-a-mi-legislature/#analysesThematique>



- Le règlement européen enfin adopté sur les plans stratégiques PAC stipule, à l'article 94.3, que les acteurs de la société civile doivent être effectivement impliqués dans la préparation du plan stratégique PAC avant soumission à la Commission²
- L'UNAB et les associations environnementales ont été conviées et ont participé activement à plus de 35 réunions techniques sur l'élaboration du plan stratégique PAC wallon entre septembre 2019 et mai 2021.
- Les travaux ont été interrompus sans préavis ni conclusion en mai 2021, alors que de nouveaux dispositifs fondamentaux de la réforme en cours, comme les écorégimes, étaient en cours de formulation, et n'étaient pas encore articulés dans l'architecture verte globale.
- Depuis cette date, aucun retour écrit n'a été formulé aux parties prenantes ni sur le contenu du plan stratégique PAC en cours d'élaboration, ni pour expliquer le processus à venir dans les 7 mois qui allaient suivre avant la soumission du plan à la Commission et ce malgré des demandes répétées.
- Les membres du Comité d'accompagnement du CSC relatif à l'appui à la conception et la mise en œuvre du plan stratégique PAC de l'après 2020, dont nous sommes, n'ont plus été informés depuis mai 2021 de l'évolution de ce marché public ni de l'avancement des travaux de simulation qui doivent contribuer à informer et alimenter la décision politique et les arbitrages pour le plan stratégique PAC wallon. Nous n'avons jamais reçu de rapport final ni été conviés à un comité d'accompagnement final.
- La Belgique, alors qu'elle faisait montre initialement d'une concertation particulièrement constructive en terme de propositions et de dialogue entre acteurs agricoles et environnementaux, se retrouve maintenant dans le groupe des pires élèves en Europe en la matière, et est l'un des derniers pays à n'avoir partagé aucune information à cette date sur le contenu de son plan³
- Ce processus ne fait qu'alimenter et légitimer les préoccupations du secteur bio qui n'a vu à l'heure actuelle aucune proposition ni action concrète du gouvernement pour permettre à la Région d'atteindre l'objectif de 30% de bio d'ici 2030 qu'elle s'est fixé dans la DPR

Nous vous prions, Monsieur le Vice-Président, étant donné l'importance du dossier et l'imminence de son échéance, d'accéder à notre demande avant la fin de semaine prochaine, afin que nous puissions faire une contribution écrite en retour dans les temps au Gouvernement. A défaut de quoi nous nous verrons dans

² Art. 94.3: "Each Member State shall organise a partnership with the competent regional and local authorities. The partnership shall include at least the following partners: (a) relevant authorities including competent authorities for environment and climate issues (b) social and economic actors (c) relevant bodies representing civil society. Member States shall effectively involve those partners in the preparation of the CAP Strategic Plans"

³ Lire le nouveau rapport publié par Birdlife, l'EEB et le WWF ce 29 novembre : [Will CAP ecoschemes be worth their name ?](#)



l'obligation de dénoncer par tout moyen légitime et efficace que ce soit, le processus actuel ainsi que l'illégitimité du résultat qui sera soumis aux instances européennes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations,

Dominique Jacques
UNAB

Philippe Funcken
Natagora

Sylvie Meekers
IEW

Antoine Lebrun
WWF- Belgique

Marc Fichers
Nature et Progrès

Valerie Del Re
Greenpeace Belgium